## Le site de l'église Saint-Théodule

Fanny.corvaglia@siontourisme.ch / 078 716 21 32
Avec la contribution de Alessandra Antonini

#### Introduction

Les fouilles de l'église Saint Théodule ont eu lieu entre 1960 et 1964, dans le cadre d'une rénovation générale du bâtiment incluant entre autres aussi l'installation d'un chauffage au sous-sol. Il s'agissait d'abord de découvrir les vestiges de l'église primitive, antérieure au bâtiment actuel d'époque gotique. La surprise était grande, lorsqu'on découvrit que le premier bâtiment religieux, une basilique funéraire, avait été aménagé dans des thermes d'époque romaine.

Après les fouilles, les vestiges sont restés apparents dans un « caveau archéologique » accessible sous le nouveau sol de l'église. L'aménagement actuel du site date de 1964.

### On y a découvert

- Les vestiges d'éléments disparus faisant partie de l'édifice actuel gotique (fin du 15<sup>e</sup> début 16<sup>e</sup> siècle) : les fondations du clocher et les tombeaux de l'évêque Nicolas Schiner (**fig. 1, A et B**).
- Les vestiges de l'église romane: le jubé du chœur, les fosses attestant la fonte de plusieurs cloches au début du 15<sup>e</sup> siècle (après l'incendie de la cathédrale en 1403?) et les fonts baptismaux aménagés au centre de la nef (fig. 1, C).
- L'église carolingienne, avec son chœur occidental surélevé au-dessus d'une crypte dans laquelle les reliques de saint Théodor, 1<sup>er</sup> évêque du Valais, étaient conservées (fig. 1, D).
- La basilique funéraire du haut Moyen Age, avec ses nombreuses tombes (fig. 1, E).
- Les thermes d'époque romaine, avec ses bassins d'eau froide et d'eau chaude ainsi que son égout (fig. 1, F).
- Une **tombe de l'Age du Fer** (450 15 av J.-C.), antérieure aux thermes romains (percée par le canal d'égout). Il s'agit du vestige le plus ancien du site.

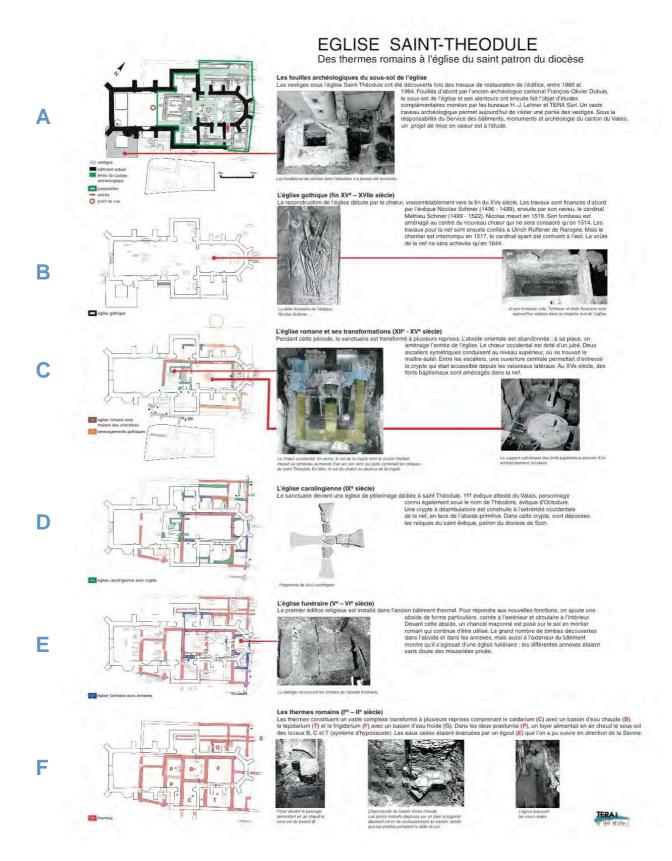


Fig. 1 Evolution du site

#### Les thermes romains

Il s'agit d'un complexe de bains publics destiné à l'hygiène quotidienne des habitants de la ville. Construit entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> siècle, puis transformé à plusieurs reprises, son utilisation pourrait avoir perduré jusqu'au 4<sup>e</sup> siècle.

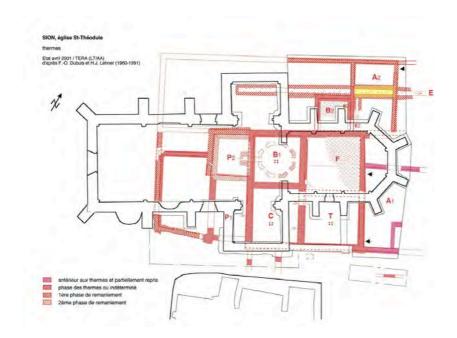


Fig. 2: Plan des thermes

En jaune : partie non couverte de l'égout, emplacement supposé des latrines.

Ces bains comprenaient (cf. fig. 1, F et fig. 2):

- Le *caldarium* (C) avec le bassin d'eau chaude (B), le *tepidarium* (T) et le *frigidarium* (F) avec le bassin d'eau froide (G).
- Deux *praefurnia* (P): un foyer (P2) alimentait en aire chaud le sous-sol du bassin d'eau chaude (B), un deuxième foyer (P1) d'abord le sous-sol du *caldarium* (C), puis du *tepidarium* (T). Ce système de chauffage « par hypocauste » permettait de réchauffer la dalle du sol des différentes pièces mais nécessitait une grande quantité de bois. Vu l'épaisseur des dalles (environ 30 cm), il fallait un feu constant que l'on entretenait jour après jour. Ce système de chauffage au sol typique de la civilisation romaine a été utilisé pour des édifices de prestige encore durant le haut Moyen Age.
- Les bains étaient accessibles du côté est, par des cours (A).
- Au nord de ces locaux, se trouvaient les latrines disposées sans doute sur le canal d'égout (E). Ce canal évacue aussi les eaux usées des bassins vers la Sionne. Cet aménagement soigneux indique que l'eau des bassins était changée régulièrement.
- L'aqueduc servant à approvisionner les thermes en eau propre n'a pas encore été découvert.

A l'époque romaine, la fréquentation des bains publics faisait partie intégrante de la vie urbaine. Dans ces complexes, on pratiquait les soins (hygiène du corps en général, massages), rencontrait des amis, faisait du sport, se cultivait et l'on faisait aussi des affaires. Le matin était plus volontiers réservé aux femmes tandis que les hommes en profitaient l'après-midi et en soirée. Le prix d'entrée était modique ce qui permettait à tous d'y accéder.

Dans chaque localité romaine d'une certaine taille se trouvaient des thermes publics (thermes de St-Théodule). Les familles plus fortunées possédaient en outre des thermes privés (villa de Sous-le-Scex).

### Le bassin d'eau froide et le canal d'égouts (G et E)

Le bassin d'eau froide (G) est aménagé dans un local carré accessible depuis le frigidarium (F). Au nord du bassin, au-dessus du canal d'égout se situaient les latrines construites probablement en bois.

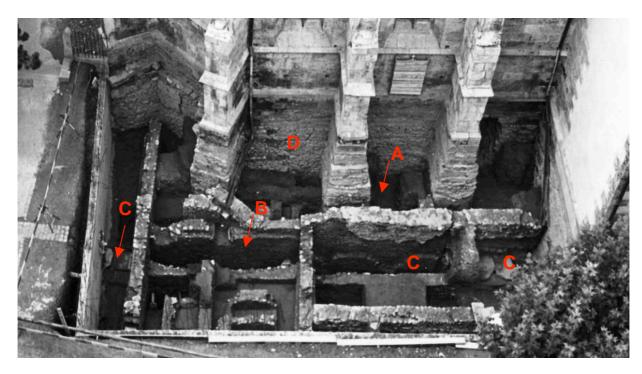


Fig. 2: les fouilles au nord du chœur

A: bassin d'eau froide, avec banquette latérale

B : emplacement des latrinesC : parties couvertes de l'égoutD : fondations du chœur gothique.

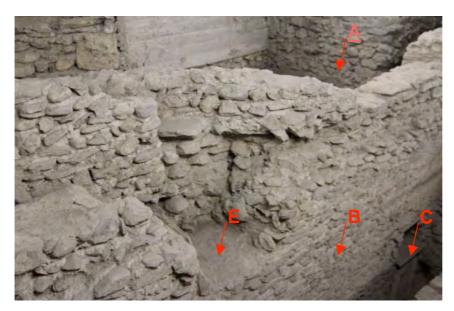


Fig. 3: bassin d'eau froide avec canal d'égouts.

A: bassin d'eau froide
B: canal d'égouts
étanche enduit d'un
crépi au tuileau. Les
latrines devaient se
situer au-dessus de ce
tronçon non couvert du

canal.

C : embranchement d'une canalisation secondaire. La paroi sous l'arrivée est protégée de l'érosion par une tegula verticale.

E : tombe d'un contexte plus récent (basilique funéraire).

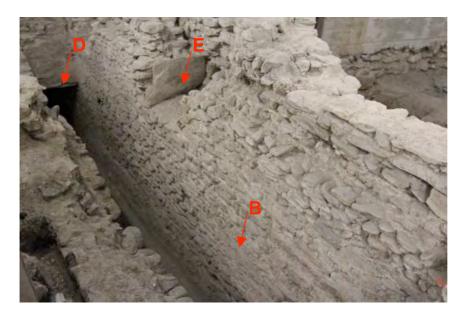


Fig. 4: le canal d'égout s'écoulait en direction de la Sionne.

B : canal d'égout étanche enduit d'un crépi au tuileau.

D : Couverture du canal d'égouts.

E : tombe d'un contexte plus récent (basilique funéraire).

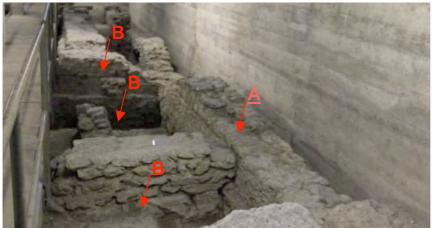


Fig. 5: Limite nord des thermes.

A: mur romain

B : tombes d'un contexte plus récent (basilique funéraire).

### Le bassin d'eau chaude (B)



Figure 6: hypocauste du bassin d'eau chaude.

Les pilettes permettaient de créer un vide sous la dalle du sol. Elles pouvaient atteindre, comme ici, une hauteur de 2.20 m.

A: pilettes de l'hypocauste soutenant le sol du local. Le niveau de marche est indiqué par un trait plus gras.

B : support du bassin octogonal.

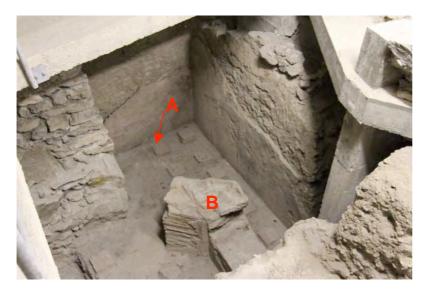


Fig. 7: hypocauste du bassin d'eau chaude.

A: pilettes

B : support du bassin

octogonal.



Fig. 8: reste du sol du frigidarium. Tous les sols des thermes étaient à cette même hauteur.

A: sol du frigidarium B : marches des fonts baptismaux (15° siècle).

# Le praefurnium (P)

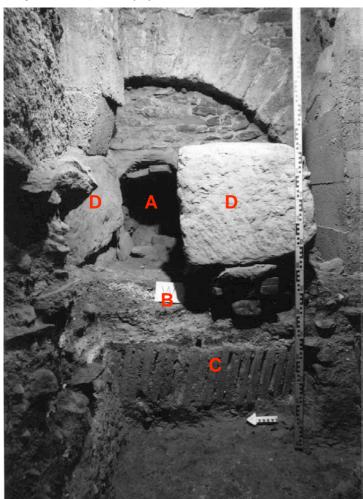


Fig. 8: Détail du foyer

A : canal de chauffe reliant le praefurnium (P2) au sous-sol du bassin (B)

B : dépôts de cendres

C : sole du foyer constitué de dalles de terre cuite posées à la verticale

D : blocs de molasse protégeant le feu et soutenant peut-être des grands récipients d'eau à chauffer.

## La basilique funéraire (5<sup>e</sup> -6<sup>e</sup> siècle)

Le complexe des thermes a été réutilisé – peut-être après une période d'abandon – pour y aménager une basilique funéraire.

Certaines parties du bâtiment ont été réutilisées : le sol en mortier du *frigidarium* et les murs (**fig. 1, E et 9**, murs indiqués en rouge).

D'autres parties ont été rajoutées (**fig. 9**, murs indiqués en bleu) : l'abside orientale (en 3/4 de cercle) et le chancel maçonné posé sur le sol romain.

Le grand nombre de tombes découvertes dans la nef, dans l'abside, dans les annexes et aussi à l'extérieur du bâtiment montre qu'il s'agissait d'une église funéraire; les différentes annexes étaient sans doute des mausolées privés.

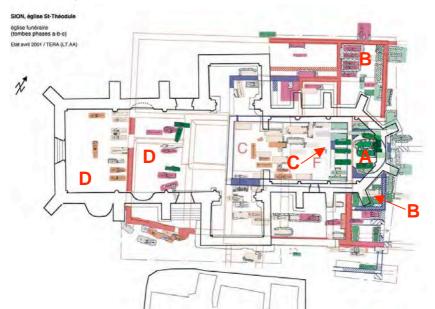


Fig. 9: Plan de l'église funéraire

A: abside (3/4 de cercle à l'intérieur et carrée à l'extérieur) entièrement remplie de tombes

B: Annexes funéraires

C : chancel
D : cimetière

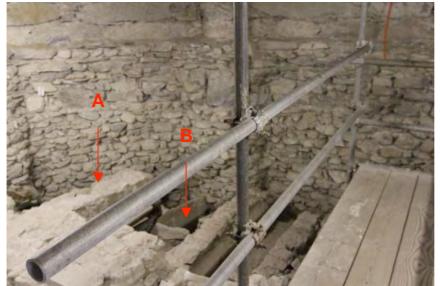


Fig. 10: Abside de l'église funéraire

A: parement extérieur rectiligne de l'abside B: tombe épousant la forme arrondie du de l'abside

# Eglise carolingienne (9<sup>e</sup> siècle)

Au 9<sup>e</sup> siècle, la basilique funéraire disparaît et les tombes sont remblayées. La basilique est transformée en église de pèlerinage (**fig. 1, D**).

- Les changements architecturaux apportés au bâtiment initial sont importants (murs indiqués en vert sur le plan): les annexes nord et sud sont élargies (celle au sud est dotée d'une abside). L'ancienne abside orientale est transformée en vestibule carré (nouvelle entrée ?). Un nouveau chœur avec crypte est construit à l'opposé (ouest) de la nef.
- Dans la crypte, les reliques de **saint Théodore** étaient vénérées.

Théodore a vécu au 4<sup>e</sup> siècle (2<sup>e</sup> moitié). Il fut le premier évêque du Valais ; son siège était Octodure (= Martigny). Dans un rêve, les corps des martyres de la légion thébaine lui furent révélés. Théodore se rendit à Agaune (St-Maurice), où il exhuma les corps (à Véroillet selon la légende) et fit construire un sanctuaire pour y abriter les reliques. A l'emplacement de ce sanctuaire, l'abbaye de Saint-Maurice fut fondé par le roi burgonde Sigismond, en 515.

Ce n'est qu'au 6<sup>e</sup> siècle que le siège épiscopal est transféré à Sion. La construction de la crypte au 9<sup>e</sup> siècle et la translation des reliques du saint dans un tombeau placé dans cet espace semi enterré attestent la vénération du 1<sup>er</sup> évêque, patron du diocèse. A cette époque, l'église de pèlerinage faisait certainement déjà partie d'un complexe plus vaste comprenant probablement une 2<sup>e</sup> église (à découvrir sous l'actuelle cathédrale) et un baptistère (à découvrir sous la place entre la cathédrale et l'église St-Théodule).

- Les **représentations de saint Théodule** (= saint Théodor ou St. Jodern en allemand) sont largement répandues dans l'imagerie valaisanne. Ses attributs sont la grappe de raisin, la cloche et le diable.

Légende du **miracle du moût** : Les diocésains gênés par le faible produit de leurs vignes implorent l'aide du saint. L'évêque, bénissant et pressant de sa main les quelques grappes vendangées, procure du moût abondant de bonne qualité. Il subvient ainsi à la misère matérielle de son peuple.

Légende de la cloche transportée par le diable: Lors d'un voyage à Rome, le Saint conclut un pacte avec un diable afin de ramener au plus vite à Sion, la cloche bénite par saint Pierre lui-même. En contrepartie, l'évêque promis au démon l'âme du premier humain rencontré avant le chant du coq. Théodule arriva à Valère, à dos du diablotin, sans rencontrer personne. Le coq, instruit par l'évêque, avait en effet attendu le retour du Saint pour réveiller les hommes. Abusé, le diablotin disparut sans avoir aucune âme à emporter. Théodore, avec l'aide du démon, a un pouvoir efficace contre l'orage, le gel et la foudre et la tempête qui menacent les récoltes.

#### Le chevet occidental

Le chevet occidental comprend deux étages : la crypte et le chœur

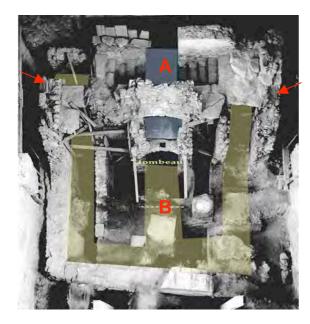
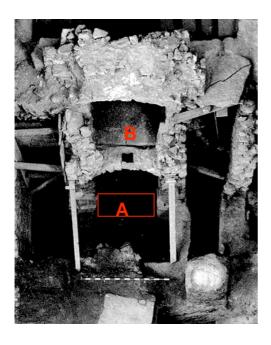


Fig. 11: Chevet occidental, niveau inférieur (crypte à couloir)

A: niveau du sol de la nef

B : sol de la crypte (3 marches plus bas que le sol de la nef)

Les flèches indiquent les entrées de la crypte.



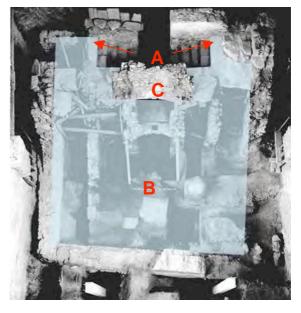


Fig. 12: Chevet occidental, niveau supérieur (chœur avec emplacement du maître-autel)

A: niveau du sol de la nef

B : sol du chœur (5 marches plus haut que le sol de la nef)

C : base du maître-autel

Les flèches indiquent les escaliers montant au chœur.

Fig. 13: Chevet occidental, niveau supérieur (chœur avec emplacement du maître-autel)

A: emplacement du tombeau-reliquaire.

Les reliques ont été prélevées vers la fin du 12° siècle et placées dans une chasse (coffre en bois recouvert de plaques d'argent décorées) pour être exposées sur l'autel majeur.

B : confessio avec fenestella (petite ouverture carrée au-dessus du tombeau-reliquaire).

Lorsque la crypte était fermée, la petite ouverture dans l'arc permettait d'approcher des objets jusque sur le tombeau-reliquaire. Ces objets devenaient ainsi, par contact, eux-mêmes des reliques que les pèlerins pouvaient rapporter chez eux.

(cf les légendes : saint Théodule avait la faculté de protéger les récoltes !)

## Eglise romane (12<sup>e</sup> - 15<sup>e</sup> siècle)

Au Moyen-âge, l'église est transformée, mais garde pour l'essentiel son volume préexistant (fig. 1, C) :

- Les annexes nord et sud sont dotées d'un nouveau chevet du côté oriental.
- L'entrée de l'église, à l'ouest, est surélevée. On descendait de la rue vers l'intérieur du bâtiment. Les marches inférieures de cet escalier sont encore visibles.



Fig. 14: La nef vue vers l'est

A : escalier d'entrée

B :socle des fonts baptismaux.

- Le chœur occidental est doté d'un jubé. Derrière ce mur, deux escaliers symétriques conduisent au niveau supérieur du cœur, où se trouvait le maître-autel (fig. 12). Entre les escaliers, une ouverture centrale (= confessio) permettait d'entrevoir la crypte et accéder à la fenestella (fig. 13).
- Depuis 1250 environ, Saint-Théodule était aussi le baptistère de la cathédrale voisine dédiée à Notre-Dame. Les vestiges des fonts baptismaux visibles aujourd'hui sont plus récents et datent du 15<sup>e</sup> siècle. Ils comprennent le socle de la cuve, avec son emmarchement circulaire (2 gradins recouverts de crépi) (fig. 13 et 14).

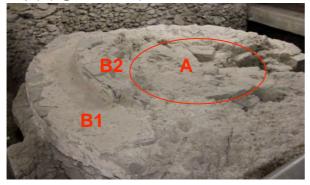


Fig. 15: Les vestiges des fonts baptismaux

A : socle de la cuve baptismale

B: 1e et 2e marche

Les fonts baptismaux recouvrent deux fosses profondes contigues. Elles ont été creusées pour la fonte de plusieurs cloches. Ces travaux sont datés par une analyse au Carbon 14, du début du 15<sup>e</sup> siècle (après l'incendie de la cathédrale en 1403 ?) (fig. 18, C).

- Dès le 12<sup>e</sup> siècle, l'église Saint-Théodule se situe dans un quartier appelé « le Palais » (palatium) et était protégé par des murs d'enceinte. Il s'agissait d'un quartier ecclésiastique, une caractéristique que ce quartier a conservée jusqu'aujourd'hui.
- L'église du Moyen Age a été démolie dans les dernières années du 15<sup>e</sup> siècle pour faire place à un sanctuaire entièrement neuf. La crypte carolingienne fut épargnée et simplement enterrée sous le sol de la nouvelle nef.

# Eglise gothique (15<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles)

La reconstruction de l'église débute par le chœur, vraisemblablement vers la fin du 15<sup>e</sup> siècle. Les travaux sont financés d'abord par l'évêque Nicolas Schiner (1496-1499), ensuite par son neveu, le cardinal Mathieu Schiner (1499-1522) qui confie les travaux pour la nef à Ulrich Ruffener de Rarogne. Mais le chantier est interrompu en 1517, le cardinal ayant été contraint à l'exil. Le clocher ne sera pas terminé (**fig. 16**). La voûte de la nef ne sera achevée qu'en 1644.

Les supports de statues visibles en façade permettent de supposer qu'un riche décor sculpté était prévu. Le portail latéral nord montre le diable avec la cloche (consoles et dais). Les statues même n'ont peut-être jamais été exécutées.

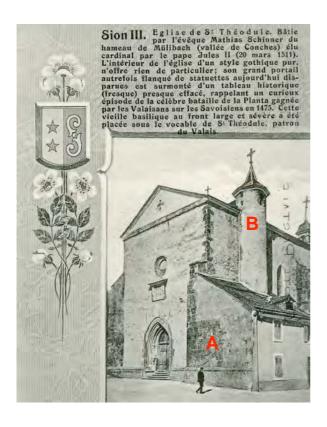


Fig. 16: Façade occidentale de l'église avant la démolition du bucher (maison à droite).

A : clocher inachevé en pierre de taille.

B : escalier en vis du clocher initialement prévu.

#### Notes concernant Nicolas et Mathieu Schiner

- 1496 à 1499 : Nicolas Schiner est élu évêque de Sion, par le Chapitre et la Diète, le 20 avril 1496<sup>1</sup> (le chœur de l'église Saint-Théodule est déjà commencé à cette époque<sup>2</sup>). Il renonce à l'épiscopat le 20 septembre 1499 et désigne son neveu Mathieu Schiner comme successeur<sup>3</sup>. Nicolas Schiner meurt le 30 octobre 1510. Il est enseveli dans un caveau situé dans le nouveau chœur de l'église, devant le maître-autel (fig. 1, B).
- 1499-1522 : Mathieu Schiner est nommé évêque le 20 septembre 1499 et consacré à Rome le 13 octobre 1499. Il prend possession du diocèse en janvier 1500<sup>4</sup>. Il meurt au Vatican, le 30 septembre 1522 en période de peste. On ne sait pas où il est enterré.
- Le rôle de Mathieu Schiner dans la construction de l'église Saint-Théodule : Le contrat de construction passé entre l'évêque Mathieu Schiner et l'architecte Ulrich Ruffener de Rarogne (contrat daté du 8 septembre 1514) prévoyait la construction de la nef, des chapelles latérales, d'un clocher et d'une crypte. Cette dernière devait être de forme octogonale, voûtée, en pierre de taille et pourvue d'un autel et d'un tombeau ajouré<sup>5</sup>. La nouvelle crypte (prévue devant le chœur déjà bâti et consacré le 16 août) aurait dû remplacer l'ancienne. L'œuvre de Ruffener est cependant interrompue en 1516, faute d'argent, et la crypte ne sera pas construite. Grâce à ces circonstance, les vestiges de l'ancienne crypte carolingienne sont aujourd'hui conservés.
- Le tombeau de Nicolas Schiner (fig. 1, B) était signalé dans le sol du choeur par une dalle funéraire sculptée représentant l'évêque avec crosse et épée. Dans la bande latérale, une inscription précise qu'il s'agissait du tombeau de l'évêque Nicolas Schiner.

Cette dalle cachait un petit escalier par lequel on pouvait descendre au tombeau constitué d'un sarcophage en pierre. La forme de la cavité (rectangulaire, avec des quart de colonnettes dans les angles) permet de dater le sarcophage du 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> siècle. Il s'agit donc d'un sarcophage issu d'un contexte funéraire du haut Moyen-Age, trouvé déjà sur place ou transporté ici au début du 16<sup>e</sup> siècle. Le sarcophage est lui-même taillé dans un linteau d'époque romaine.

La dalle et le sarcophage sont aujourd'hui exposés dans la chapelle Sud de l'église St-Théodule (fig. 17).

Deux corps ont été découverts dans le tombeau. Les deux squelettes étaient entièrement momifiés. Le corps de Nicolas Schiner a été identifié grâce aux restes

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Michelet Henri, Le Valais au temps de son extension territoriale 1475-1569, Saint-Maurice, 1982, p. 179.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Cassina Gaëtan et Hermanès Théo-Antoine, La peinture murale à Sion du Moyen Age au XVIIIe siècle, *SN*, numéro 8, 1978, p.

<sup>88. &</sup>lt;sup>3</sup> Santschi Catherine, Le catalogue des évêques de Sion de Pierre Branschen (1576). Édition critique, dans *Vallesia*, XXII, 1967, p. 127. <sup>4</sup> Michelet Henri, dito, p. 180.

 $<sup>^{5}</sup>$  Dubuis F.-O. 1962, p. 27 et Dubuis F.-O. 1981, p. 143.

de vêtements (chasuble, gants et chaussures en cuir) et grâce à la crosse en bois qui étaient disposés sur le corps.

L'identification du second personnage est plus problématique. Il s'agit d'un homme jeune (âge estimé entre 22 et 27 ans) qui serait mort après 1800 (selon la datation au carbon14). Il ne peut donc en aucun cas être le corps du cardinal Mathieu Schiner.



Fig. 17: Disposition actuelle du tombeau de Nicolas Schiner

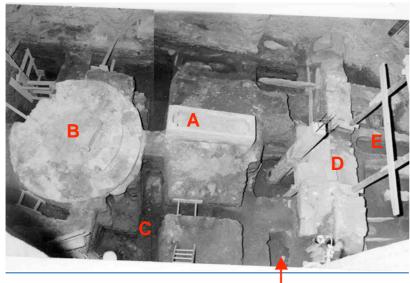


Fig. 18: Disposition du tombeau de Nicolas Schiner lors de la découverte.

#### Récapitulatif chronologique :

A : sarcophage de Nicolas Schiner

B : socle des fonds baptismaux entouré de 2 marches circulaires, 15<sup>e</sup> siècle

C : fosse profonde pour la fonte d'une des cloches (la plus grande), début du 15<sup>e</sup> siècle

D : entrée occidentale de l'église du Moyen Age avec escalier

E : abside funéraire du Haut Moyen Age

Le flèche indique l'entrée actuelle au site.

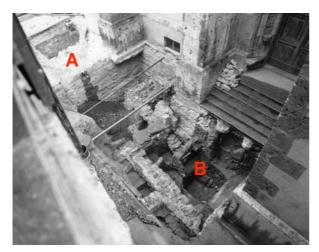


Fig. 19: Les fouilles au sud de l'église

A : fondation du clocher gothique resté inachevé après la mort du cardinal Schiner. Aujourd'hui, l'emplacement du clocher est marqué par un dallage.

B : vestiges de la maison des chanoines au sud de l'église romane. lci habitaient jadis les desservants de l'église.

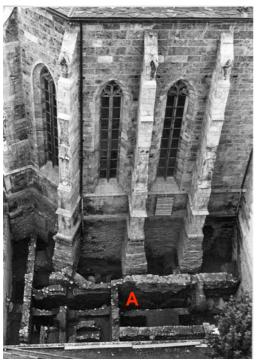


Fig. 20: Emplacement du chœur gothique par rapport aux vestiges romains

A: égout romain

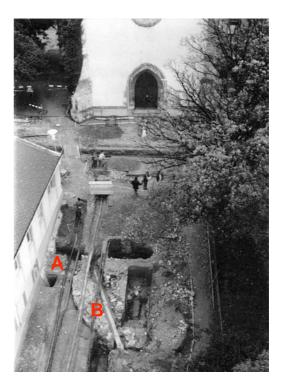


Fig. 18: Emplacement de la façade occidentale gothique par rapport au mur de la ville médiévale

A: mur d'enceinte de la ville B: tour semi-circulaire

#### Bibliographie:

DUBUIS, François-Olivier et RUPPEN Walter, « L'église Saint-Théodule », Sedunum Nostrum, 30, 1981.

DUBUIS, François-Olivier, « Saint-Théodule, patron du diocèse de Sion et fondateur du premier sanctuaire d'Agaune », Annales valaisannes, 1981, p. 123-159.

Documents inédits : Bureau de Travaux, Etude et Recherches Archéologie TERA sàrl, Sion.